

Informations de base	
2021/2945(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Règles relatives aux cas et aux conditions dans lesquels les produits biologiques et les produits en conversion sont exemptés des contrôles officiels aux postes de contrôle frontaliers, au lieu des contrôles officiels pour ces produits Complétant 2013/0140(COD) Subject 2.80 Coopération et simplification administratives 3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire 3.10.08.01 Alimentation animale 3.10.09 Phytosanitaire, phytopharmacie, agriculture biologique, agro-génétique: généralités 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 4.60.04.04 Sûreté alimentaire	

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2021)06946	21/10/2021	Résumé
Document annexé à la procédure	C(2022)0571	27/01/2022	
Document annexé à la procédure	C(2025)4439	27/06/2025	